



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 36

Mercredi 2 octobre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, pour les postes suivants pour une nouvelle période de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Ceux-ci seront tirés le samedi 5 octobre 2019, vers 20h30, depuis le chemin « Sur l'Hôta ».

Champoz, le 2 octobre 2019

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérant: Alastair Leuzinger, rue des Gorges 28, 2738 Court

Propriétaires: Florence et Alastair Leuzinger, rue des Gorges 28, 2738 Court

Auteur du projet: idem requérant

Emplacement: parcelle N° 1411, au lieu-dit « Rue des Gorges 28 », 2738 Court

Projet: pose de 2 pompes à chaleur (climatiseurs), une sur la façade Nord et une sur la façade Sud

Dimension: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 2 octobre 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Auteur du projet: ATB SA, ingénieurs-conseils SIA USIC, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 240, au lieu-dit: « Rue du Collège 6 », commune de Crémines.

Projet: réfection du préau de l'école, démolition et remplacement complet du revêtement bitumineux du préau et à l'entour du bâtiment, remplacement complet des pavés 11/13, rénovation du système d'évacuation des eaux de la place (remplacement des caniveaux ponctuels), remplacement de la barrière métallique située à l'Ouest du bâtiment par une barrière en fer forgé identique à l'existante située à l'Est du bâtiment, rénovation du crépi intérieur du mur qui entoure le préau, mise en place de 3 mâts de 4 m. de haut et pose d'un filet de protection (retenue de ballons), abattage d'un platane protégé malade et d'une souche et replantation de 2 arbres de même essence et mise en place d'une rampe intégrale pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP A.

Recensement architectural: digne de conservation, objet C inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par voie de décision ACE N° 4014 du 20.12.2000, ensemble bâti A.

Dérogations: art. 80 LR et 41 al. 3 LPN.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 octobre 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé du 7 au 18 octobre 2019. Réouverture le mardi 22 octobre 2019 selon l'horaire habituel.

Toutefois, le secrétariat communal sera exceptionnellement ouvert le vendredi 11 octobre 2019 de 13h30 à 17h pour le dépôt des listes des candidats aux élections communales.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le 077 450 83 27 ou le 076 319 03 71.

Crémines, le 2 octobre 2019

Le Conseil communal



Grandval

Corvées 2019

Nous rappelons aux personnes concernées que le décompte des heures de corvées doit être arrêté au 31 octobre 2019 et être remis soit au responsable du dicastère soit au secrétariat jusqu'au **15 novembre 2019**.

Grandval, le 2 octobre 2019

Le secrétariat municipal



Champoz

Elections communales

En vertu de l'art. 3, lettre b, du Règlement d'organisation (RO) de la Commune mixte de Champoz du 1^{er} janvier 2016, l'assemblée communale du 4 décembre 2019 devra procéder, selon le système majoritaire, pour les postes suivants pour une nouvelle période de quatre ans débutant le 1^{er} janvier 2020:

- maire ou mairesse
- quatre membres du conseil communal

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées jusqu'au

Vendredi 25 octobre 2019 à 17 heures

au secrétariat communal de Champoz jusqu'au 40^e jour précédant le scrutin. Chaque liste doit comporter une dénomination (vous pouvez obtenir une liste vide au bureau communal). Chaque candidature ou liste de candidat(e)s doit être signée par au moins 8 ayants droit au vote en matière communale y compris la signature obligatoire du candidat(e) (art. 55, 2^e al. RO). Les électeurs ou électrices ne peuvent pas signer plus qu'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Champoz, le 25 septembre 2019

Le Conseil communal

Vacances d'automne – fermeture du bureau communal

En raison des vacances d'automne, le secrétariat communal sera fermé du 7 octobre au 11 octobre 2019.

Champoz, le 2 octobre 2019

Le bureau communal

Marché d'automne

Feux d'artifices - Information à la population

Le Conseil communal a délivré une autorisation pour tirer des feux d'artifices dans le cadre du 10^e anniversaire du Marché d'automne.



Crémines

Avis de construction

Requérant: Emballage Roos SA, Thomas Roos, Rue de l'Industrie 76, 2746 Crémines

Auteur du projet: Emballage Roos SA, Thomas Roos, Rue de l'Industrie 76, 2746 Crémines

Emplacement: Parcelles N° 813 & 814, au lieu-dit: Rue de l'Industrie 76, 2746 Crémines

Projet: Suppression de la porte à vantaux actuelle. Nouvelle ouverture pour l'installation d'une porte sectionnelle partiellement vitrée. Suppression de la pente du quai de chargement par une mise à niveau. Façade Nord du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: Zone d'activités A

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 31 octobre 2019 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faite par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 2 octobre 2019

Secrétariat communal Crémines

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Crémines, Rue du Collège 6, 2746 Crémines.



Loveresse

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Némitz Pierre-Yves et Jennifer, Route de Moron 9, 2732 Loveresse

Auteur du projet : Danael Kipfer, Bureau technique du bâtiment, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan

Propriétaires : M^{me} et M. Némitz Pierre-Yves et Jennifer, Route de Moron 9, 2732 Loveresse

Emplacement : Parcelle N° 573, au lieu-dit Route de Moron 9

Projet : Démolition de l'ancienne remise, construction d'un garage avec rangement et aménagement d'une terrasse, démolition terrasse côté Est, ajout d'une fenêtre sur façade Ouest.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : Centre Ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019**. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit seront reçues dans le même délai au conseil communal.

Loveresse, le 26 septembre 2019

Conseil communal

Informations communales

Procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2019

Conformément à l'art. 107 du règlement d'organisation, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 30 jours. Aucune opposition n'ayant été formulée à son encontre, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 24 septembre 2019.

Fermeture automnale de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du jeudi 10 octobre au jeudi 17 octobre 2019, y compris.

Une permanence téléphonique sera assurée (079 615 40 26) afin de permettre la consultation des dossiers de construction mis en dépôt public.

Permis de construire

Le Conseil communal a octroyé les permis de construire suivants :

- à Bichsel Gabriela et Yannick pour le changement de couleur de la façade de l'habitation au lieu-dit Les Vies 37, parcelle N° 519;
- à Orlando Dany-Laure et Manuel pour la construction d'un espace de stockage sous l'entrée couverte du bâtiment existant, sur parcelle N° 528, au lieu-dit Les Rives 1.

Loveresse, le 27 septembre 2019

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant : Maître Yves, Au Village 17, 2743 Eschert

Emplacement : Parcelle N° 1294, rue de Soleure 16

Projet : Remplacement de la véranda existante en façade Ouest avec terrasse sur son toit; Construction d'un balcon en façade Sud.

Zone : HA3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 septembre 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Dünner Daniel, chemin du Tunnel 10, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1891, Chemin des Sources 7

Projet : Murage de trois fenêtres en façade Est.

Zone : HA2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 octobre 2019

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Société coopérative d'habitations des Syndicats chrétiens de Moutier, représentée par Loca-Gestion Sàrl, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 2740 Moutier

Auteur du projet : ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 609, Chemin de Graiteray 2

Projet : Assainissement thermique des façades, nouvelle isolation périphérique et pose d'un nouveau revêtement de façade en panneaux composite aluminium ; remplacement des fenêtres et des stores et réfection des balcons ; remplacement du chauffage à mazout et pose de capteurs solaires thermiques en toiture.

Zone : H5

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 octobre 2019

Services Techniques-Urbanisme



Petit-Val

Communications du Conseil communal

Election complémentaire d'un membre du Conseil communal

Suite à la démission de M^{me} Sandrine Chevrolet pour le 31.12.2019 et conformément à l'article 53 du règlement d'organisation de la commune mixte de Petit-Val, le Conseil communal a fixé l'élection complémentaire d'un membre du Conseil communal lors de l'assemblée communale du

lundi 2 décembre 2019 à 20 heures
au Centre de rencontres à Sornetan

Les listes des candidats et candidates doivent être déposées jusqu'au **lundi 28 octobre 2019 à 11 heures** au Secrétariat communal de Petit-Val à Souboz.

Les listes doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse et la signature du candidat(e). Chaque liste de candidat doit porter une dénomination appropriée et être signée par au moins dix électeurs (voir également art. 53 à 58 RO).

Des listes sont à disposition à l'administration communale ou sur le site internet www.petit-val.ch.

Le Conseil communal tient d'ores et déjà à remercier M^{me} Sandrine Chevrolet pour son engagement et pour tout le travail effectué pour la commune de Petit-Val.

Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 7 au 13 octobre 2019. Réouverture selon l'horaire habituel lundi 14 octobre 2019.

Souboz, le 2 octobre 2019

Conseil communal

Arrondissement du cimetière de Sornetan

Assemblée ordinaire de l'arrondissement du cimetière, **le mercredi 4 décembre 2019, à 20h15** à la salle de paroisse

Ordre du Jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et acception du budget 2020
3. Nommer un conseiller de l'arrondissement du cimetière
4. Divers et imprévu.

2716 Sornetan, le 25 septembre 2019

Conseil de l'arrondissement du cimetière

Paroisse de Sornetan

Assemblée ordinaire de paroisse, **le 4 décembre 2019, à 20h15** à la salle de paroisse

1. Salutations et méditation.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Nomination d'un(e) délégué(e) au Synode
4. Présentation et acception du budget 2020
 - a) Acception les indemnités 2020

**Retrouvez la feuille officielle d'avis
du district de Moutier en version
électronique sur
www.lasemaine.ch**

- b) Budget 2020
- 5. Voter un crédit de Fr. 35 000.– pour réfection de la cure.
- 6. Information sur le PAR8
- 7. Information sur la vie paroissiale.
- 8. Information et décision avenir du Centre de Sornetan.
- 9. Divers et imprévu.

Tout renseignement sur le point 8 peut-être demander à la secrétaire au 032 484 99 07.

2716 Sornetan, le 25 septembre 2019

Conseil de paroisse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Emplacement : parcelle N° 323, au lieu-dit : « Plaine Fin 10 et 10a », Sornetan, Commune de Petit-Val.

Projet : pose d'une chaudière à mazout provisoire pour une durée de 4 ans, en remplacement du chauffage à distance suite à l'incendie de la menuiserie de Sornetan.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : centre ancien.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 2 octobre 2019

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Reconvilier

Avis de construction

Requérant : Droz Martine et Philippe, Impasse de la Carrière 4, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Droz Martine et Philippe, Impasse de la Carrière 4, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Droz Martine et Philippe, Impasse de la Carrière 4, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 383, Impasse de la Carrière 4

Projet : Construction d'un couvert pour voiture

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 26 alinéa 2 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au **24 octobre 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 25 septembre 2019

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Burri Christophe, Courtes-Rayes 12, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Burri Christophe, Courtes-Rayes 12, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Burri Christophe, Courtes-Rayes 12, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1428, Courtes-Rayes 12

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 2 octobre 2019

Le secrétariat municipal

Assemblée de la Commune bourgeoise

**mardi 5 novembre 2019 à 19 h 30
à la Salle de bourgeoisie**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 18 juin 2019
2. Budgets d'Exploitation et d'Infrastructure
3. Elections :
 - du Président
 - de la secrétaire
 - de 3 conseillers-conseillères (série sortante)
 - de l'Organe de révision des Comptes
4. Modification de l'article 19 du Règlement d'Organisation
5. Abrogation du Règlement forestier
6. Constitution d'un Contrat de servitude en faveur de Celtor SA pour une durée de 50 ans (2021 à 2050)
 - donner la compétence aux membres du conseil pour traiter et approuvé ce nouveau contrat en remplacement de l'actuel dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020
7. Rapport du Président
8. Divers

Dépôt du Procès-verbal

Le Procès-verbal de l'Assemblée du 5 novembre 2019 sera déposé publiquement 20 jours, dès le 7 novembre 2019, au secrétariat de la Bourgeoisie où il pourra être consulté.

Durant cette période, les ayants-droits au vote pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Reconvilier, le 23 septembre 2019

Conseil de bourgeoisie

Saicourt

Informations communales

Horaire d'ouverture du bureau municipal

Durant la semaine du 7 au 11 octobre 2019, le bureau municipal est ouvert comme suit :

- lundi 7 octobre 2019 : 10h-11h
- mardi 8 octobre 2019 : 10h-11h / 15h-18h
- jeudi 10 octobre 2019 : 15h-16h
- vendredi 11 octobre 2019 : 10h-11h

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 23 septembre 2019

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 23 septembre 2019 est déposé publiquement au secrétariat municipal durant 20 jours, soit du 2 au 22 octobre 2019.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil municipal durant le dépôt public. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Le Fuet, le 2 octobre 2019

Conseil municipal



Saules

Elections fédérales du 20 octobre 2019

Bureau de vote :

Président : Weber Stéphane

Membres : Ciuca Yvon, Nicolet Sophie

Suppléant : Wäcker Laurence

Bureau de dépouillement :

Membres : Rudin Pierre-Luc, Saunier Brigitte, Furer Willy

Saules, le 23 septembre 2019

Conseil communal

Fermeture automnale de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 4 au 18 octobre 2019.

Une permanence sera néanmoins assurée au secrétariat le vendredi 11 octobre 2019 de 10h à 11h afin de permettre le dépôt des listes en vue des élections communales complémentaires du 17 novembre 2019.

Saules, le 25 septembre 2019

Conseil communal

Election complémentaire du 17 novembre 2019 de 2 membres du conseil communal

En raison de la fermeture du bureau communal du 4 au 18 octobre 2019,

Listes types pour les candidats

Il est possible d'obtenir auprès du maire, M. Michel Schaer (079 825 64 50), des listes types de candidats à compléter.

Dépôt des liste

Une permanence sera assurée au bureau communal le vendredi 11 octobre 2019 de 10h à 11h pour permettre le dépôt de listes des candidats.

Saules, le 2 octobre 2019

Conseil communal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Denis Lehmann, chemin de l'Arsenal 3, 2710 Tavannes.

Projet : modification de la baie vitrée existante en façade Nord-Est du bâtiment Chemin de l'Arsenal 3 sis sur la parcelle N° 1216 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse

Tavannes, le 2 octobre 2019

Le chef des travaux publics



Valbirse

Avis de construction

Requérant : Monsieur Blanchard Jean-Daniel, La Ruai 18, 2735 Malleray

Auteur du projet : Bureau d'architecture Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Propriétaire foncier : Monsieur Blanchard Jean-Daniel, La Ruai 18, 2735 Malleray

Projet : agrandissement de la place à fumier existante, avec une pente de 1%, Chemin du Téléski 101, sur parcelle no 1837 en zone agricole à Malleray, commune de Valbirse

Genre de construction : selon plans déposés

Protection des eaux : raccordement existant

Dérogation : art. 24 LAT (Loi sur l'aménagement du territoire)

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 31 octobre 2019. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 27 septembre 2019

Commune mixte de Valbirse

Auteur du projet : Huguélet Génie Civil SA, Beausite 2, 2710 Tavannes

Propriétaire foncier : Madame Perrin Viviane, Chemin des Rôsis 22, 2735 Malleray

Projet : réfection du chemin d'accès en revêtement bitumineux et remplacement de la balustrade du balcon en verre et Inox, au Chemin des Rôsis 22, sur parcelle N° 1786 en zone agricole à Malleray, commune de Valbirse

Genre de construction : selon plans déposés

Protection des eaux : par infiltration

Dérogation : art. 24 LAT (Loi sur l'aménagement du territoire)

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans jusqu'au 31 octobre 2019. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 27 septembre 2019

Commune mixte de Valbirse

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 6 juin 2019

3. Budget 2020

4. Rapport du Président

5. Divers

Le 26 septembre 2019

René Rimaz, Président

Christiane Chapuis Munoz, Secrétaire

Communauté scolaire de Jean Gui

Assemblée ordinaire des délégués

le vendredi 22 novembre 2019 à 19h30
à l'école de Jean Gui

Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur / d'une scrutatrice
2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2019
3. Correspondance, communications
4. Budget 2020 + plan financier 2019-2024
5. Elections
 - a. Président et membres de la commission scolaire
 - b. Présidente des assemblées
 - c. Vice-président des assemblées
 - d. Membres de l'organe de vérification des comptes
6. Information : rénovation appartement
7. Nouveau locataire + concierge
8. Information vie scolaire
9. Divers

La Tanne, le 25 septembre 2019

Le président de la commission scolaire : Raymond Fuhrer

Divers

Syndicat d'alimentation en eau des communes municipales de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le

Jeudi 7 novembre 2019 à 20h,
à Tavannes, Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour

1. Appel

informations pratiques



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat : 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières : 079 729 56 89
Courriel : secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture : Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture : Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet : www.grandval.ch

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	46	42	13.11.2019	mercredi	52	25.12.2019	SUPPRIMÉ
41	37	09.10.2019	mercredi	47	43	20.11.2019	mercredi			
42	38	16.10.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi			
43	39	23.10.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi			
44	40	30.10.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi			
45	41	06.11.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi			